



*La solidarité en action*

CAMPAGNE D'ADHESION

PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Association Départementale PEP 40

830 av Foch

40000 MONT DE MARSAN

05 58 46 20 05

Courriel : [lespep40@lespep.org](mailto:lespep40@lespep.org)

[www.lespep40.org](http://www.lespep40.org)

## DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ POUR TOUS

### ○ Pour les élèves malades ou accidentés (SAPAD)

Les PEP peuvent mettre en place une aide pédagogique à domicile pour des élèves malades ou accidentés.

### ○ Pour les élèves en situation de handicap

Les PEP gèrent le SESSAD Landes Sud Océan (Service d'Enseignement Spécialisé et de Soins à Domicile) et emploient une AVS-i.

### ○ Pour vous aider à organiser un séjour avec votre classe

- ✓ Les PEP proposent des séjours classes de découvertes et apportent leur concours aux enseignants pour leur organisation.
- ✓ Les PEP peuvent accorder une aide individuelle pour des départs en classe de nature, de mer, de neige, de découvertes (séjours d'au moins trois jours).



### ○ Pour l'aider, lui et sa famille

Grâce aux PEP, les enfants en difficulté peuvent bénéficier d'une aide personnalisée. Cette aide financière est versée directement à l'école pour l'élève qui subit des événements familiaux susceptibles de perturber sa scolarité.

### ○ Pour partir en vacances

Les PEP favorisent le départ en vacances de tous les enfants

- ✓ en gérant des centres de vacances mer et montagne
- ✓ en proposant des séjours
- ✓ en accordant des aides financières
- ✓ en permettant l'accueil d'enfants et de jeunes en situation de handicap.



L'AD PEP fait partie des Associations Educatives Complémentaires de l'Enseignement Public

**Avec les PEP, j'agis pour la solidarité !**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Courriel : .....

**J'adhère aux PEP !**

Je joins un chèque libellé à l'ordre de l'AD PEP 40 d'un montant de 15 €

**Je soutiens les PEP !**

Par un don d'un montant de  10 €  20 €  30 €  ..... € ,  
chèque libellé à l'ordre de l'AD PEP 40

Déduction  
fiscale  
66 %

Date : .....

Signature :

**Ensemble, nous contribuerons à une école plus solidaire...**

# La solidarité, comme la laïcité, est une des valeurs fondatrices de la République. Elle donne force et sens à l'engagement des Pupilles de l'enseignement public.

Dès 1915, pendant la première guerre mondiale, des institutrices et des instituteurs de l'enseignement public ont, pour et avec leurs élèves, pensé, diffusé, organisé les premières actions de solidarités actives («le sou des pupilles») dépassant ainsi le simple cadre de leurs obligations professionnelles.

*Les PEP :  
la solidarité en action*



Dans la gestion des actions qu'ils conduisent, les Pupilles de l'enseignement public se réclament de l'économie sociale et solidaire.

Les PEP veulent, depuis leur origine, contribuer à développer les valeurs concrètes de solidarité au travers de leurs actions, en palliant les carences de la puissance publique et en inscrivant leurs actions dans une perspective de transformation sociale.

La solidarité repose sur l'affirmation de l'égalité et de l'universalité des droits. Elle est fondée sur la reconnaissance de l'égale dignité de tous. Elle suppose que chacun puisse donner, contribuer, participer et recevoir.



- T'as perdu quelque chose ?  
- Oui, mes sous pour les pupilles.

*La force d'un réseau associatif national.  
Les convictions d'un mouvement engagé pour le droit et l'accès à tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.*



*La solidarité en action*

[www.lespep.org](http://www.lespep.org)